

LE CITIS ET LA RECHUTE

**0.2** jour

ASSURER LE SUIVI D'UN CONGÉ D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE IMPUTABLE AU SERVICE

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA GESTION DU CITIS

- › Le régime du CITIS : durée, prolongation, rémunération
- › Les obligations de l'agent pendant un CITIS

LE SUIVI DE L'AGENT DURANT LE CITIS

- › La saisine du Médecin agréé et du Conseil médical en formation restreinte
- › Le refus de reprise de l'agent

L'ISSUE DU CITIS : LA REPRISSE OU LA RADIATION DES CADRES

- › La distinction entre la consolidation et l'aptitude
- › Le maintien en CITIS pendant la procédure d'invalidité

LA RECHUTE : DÉLAIS DE DÉCLARATION ET MISE EN ŒUVRE

- › La recevabilité de la demande de l'agent
- › L'appréciation de l'imputabilité au service de l'aggravation de l'état de santé de l'agent

[Quiz sur le suivi du CITIS et la rechute](#)

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre la gestion et le suivi du CITIS.
- Anticiper l'issue du CITIS.
- Intégrer la notion de rechute.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un contenu 100% pratique et orienté "terrain"
- Un format idéal pour une mise à jour rapide de ses connaissances

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et directeurs des services RH/personnel, responsables des services sociaux, du service médical, hygiène/santé/sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

270 € HT - Réf : VRE-INC5

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :

le 17 juin 2024 (matin)

le 12 novembre 2024 (matin)

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :
 CPF Entreprise OPCO